

bonne santé. La Dame reconnaissante, voulant acquitter sa promesse, vous prie de publier le fait....

P. LEMAY, Ptre Miss.

LOUISEVILLE.—Actions de grâces pour la guérison d'un mal de jambe très-douloureux : J. D.—Mme J. B. C. guérie d'un grand mal de gorge, après promesse d'un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap.—Plusieurs autres personnes de Louiseville remercient N.-D. du T.-S. Rosaire pour des faveurs obtenues durant le cours de cette année, et elles sont toutes allées exprimer leur reconnaissance à leur céleste Bienfaitrice, au jour solennel de la Pentecôte, avec le Pèlerinage de toute la Paroisse !

STE-ANGÈLE.—Mme veuve J. T. souffrait depuis plus de *trente ans* d'une maladie cutanée (démangeaisons continuelles, éruptions purulentes, accompagnées de grandes souffrances...). Dans ces derniers temps (fin d'avril), elle fit le Chemin de la Croix durant *neuf jours*, comprenant dans sa Neuvaine 15 Chemins de Croix, en l'honneur des 15 Mystères du T.-S. Rosaire ; et aujourd'hui elle nous assure elle-même qu'elle est complètement guérie. LA RÉDACTION.

QUÉBEC.—Merci à N.-D. du Rosaire : mon enfant reçu le Baptême et il est plein de vie. Sur *neuf* enfants que Dieu m'avait donnés, *deux* seulement avaient pu jusqu'ici recevoir le saint Baptême. J'ai obtenu cette faveur à la suite de mon Pèlerinage au Cap, l'an dernier, avec les Tertiaires : UNE ABONNÉE.

—LOUISEVILLE : Ma petite fille d'un an, atteinte d'une faiblesse de reins, devenait infailliblement infirme, suivant l'avis du médecin. Je lui fis porter la